



Émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques au format AEA (ex NAMEA)

Métadonnées

Présentation

Les inventaires d'émissions au format AEA (*Air Emissions Accounts*), auparavant dénommé inventaire NAMEA-AIR, répertorient les émissions annuelles de substances gazeuses de la France. Les émissions dans l'air sont ventilées par activités économiques et activités domestiques de ménages. Les activités des entreprises sont classées par branches selon la Nomenclature d'Activités Française (NAF) en vigueur pour les comptes nationaux.

Éléments méthodologiques

La restitution des inventaires d'émissions au format AEA repose sur l'adaptation des inventaires des émissions réalisées par le [Citepa](#) qui estime les émissions de polluants et de gaz à effet de serre selon une nomenclature basée sur les procédés : nomenclature SNAP (*Selected Nomenclature for Air Pollution*). L'inventaire des émissions au format AEA repose sur une allocation des diverses sources de la SNAP, selon les différents agents économiques de la nomenclature AEA.

Les allocations des émissions entre un code SNAP et un code AEA peuvent être de deux types : "simples" ou "complexes". En effet, à un procédé de fabrication représenté par un code SNAP peut correspondre un ou plusieurs agents économiques décrits par la nomenclature AEA. La réalisation de l'inventaire au format AEA requiert donc la détermination des clés de répartition des émissions de polluants par agent économique.

Allocations simples :

Activités émettrices pour lesquelles des relations univoques peuvent être établies entre un code SNAP et un code AEA. Une catégorie SNAP est allouée dans une et une seule catégorie AEA.

Allocations complexes :

De nombreux codes SNAP se répartissent dans plusieurs codes AEA. Il s'agit notamment de la combustion dans l'industrie, dans le tertiaire, dans l'agriculture, sylviculture et aquaculture, du transport routier pour ses différents usages, des transports fluviaux, de l'incinération des déchets industriels, du traitement des eaux usées, de l'utilisation de HFC.

Émissions des transports :

Les émissions des transports sont allouées aux branches d'activités « services de transport » mais, si le transport a été effectué avec une flotte de véhicules appartenant à une branche d'activité qui ne réalise pas de services de transport (transport pour compte propre), les émissions sont affectées à cette branche d'activité

Principe de résidence :

Les inventaires AEA intègrent le transport international réalisé par les unités résidentes (transport des Français à l'étranger) et excluent les transports des étrangers en France.

L'élaboration de cet inventaire AEA s'inscrit dans le cadre du programme européen de comptabilité environnementale mené sous l'égide d'EUROSTAT et encadré par le [règlement européen n° 691/2011](#) modifié relatif aux comptes économiques de l'environnement

Les lignes directrices pour la réalisation de cet inventaire ont été dictées par EUROSTAT, dans un guide destiné à l'ensemble des Etats membres :

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-manuals-and-guidelines/-/KS-GQ-15-009>

Listes des variables

Les substances gazeuses

Intitulé de l'émission atmosphérique	Libellé de l'émission atmosphérique dans la base de données (« Dido »)	Unité de référence
Dioxyde de carbone sans émissions en provenance de la biomasse	CO2	Tonnes (Mg)
Dioxyde de carbone en provenance de la biomasse	CO2_BIO	Tonnes (Mg)
Protoxyde d'azote	N2O	Tonnes (Mg)
Méthane	CH4	Tonnes (Mg)
Protoxyde d'azote	N2O_CO2E	Tonnes (Mg) équivalent CO ₂
Méthane	CH4_CO2E	Tonnes (Mg) équivalent CO ₂
Perfluorocarbones	PFC_CO2E	Tonnes (Mg) équivalent CO ₂
Hydrofluorocarbures	HFC_CO2E	Tonnes (Mg) équivalent CO ₂
Hexafluorure de soufre et Trifluorure d'azote	SF6_NF3_CO2E	Tonnes (Mg) équivalent CO ₂
Gaz à effet de serre	GES	Tonnes (Mg) équivalent CO₂
Oxydes d'azote	NOX	Tonnes (Mg)
Ammoniac	NH3	Tonnes (Mg)
Dioxyde de soufre	SOX_SO2E	Tonnes (Mg) équivalent SO ₂
Oxydes d'azote	NOX_SO2E	Tonnes (Mg) équivalent SO ₂
Ammoniac	NH ₃ _SO2E	Tonnes (Mg) équivalent SO ₂
Gaz acidifiants	ACG	Tonnes (Mg) équivalent SO₂
Composés organiques volatils autres que le méthane	NMVOG	Tonnes (Mg)
Monoxyde de carbone	CO	Tonnes (Mg)
Monoxyde de carbone	CO_NMVOCE	Tonnes (Mg) équivalent NMVOG
Oxydes d'azote	NOX_NMVOCE	Tonnes (Mg) équivalent NMVOG
Méthane	CH4_NMVOCE	Tonnes (Mg) équivalent NMVOG
Gaz précurseurs de l'ozone	O3PR	Tonnes (Mg) équivalent NMVOG
Particules solides < 10 µm	PM10	Tonnes (Mg)
Particules solides < 2,5 µm	PM2,5	Tonnes (Mg)

Les activités économiques et les activités des ménages

	Ménages
HH_HEAT	Chauffage/refroidissement par les ménages (Logement)
HH_TRA	Activités de transport des ménages
HH_OTH	Autres activités par les ménages (tondeuses,...)

NAF (divisions)	Branches
01	Culture et production animale, chasse et services annexes
A01	Culture et production animale, chasse et services annexes
A02	Sylviculture et exploitation forestière
A03	Pêche et aquaculture
B	Industries extractives
C10-C12	Industries alimentaires; fabrication de boissons et de produits à base de tabac
C13-C15	Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure
C16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
C17	Industrie du papier et du carton
C18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
C19	Cokéfaction et raffinage
C20	Industrie chimique
C21	Industrie pharmaceutique
C22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
C23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
C24	Métallurgie
C25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
C26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
C27	Fabrication d'équipements électriques
C28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
C29	Industrie automobile
C30	Fabrication d'autres matériels de transport
C31_C32	Fabrication de meubles; autres industries manufacturières
C33	Réparation et installation de machines et d'équipements
D	Production et distribution d'électricité de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E36	Captage, traitement et distribution d'eau
E37-E39	Collecte et traitement des eaux usagées, gestion des déchets, dépollution
F	Construction
G45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
G46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
G47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
H49	Transports terrestres et transport par conduites
H50	Transports par eau
H51	Transports aériens
H52	Entreposage et services auxiliaires des transports

NAF (divisions)	Branches
H53	Activités de poste et de courrier
I	Hébergement et restauration
J58	Édition
J59_J60	Activités cinématographique, vidéo, production de programmes de télévision, activités de programmation et de diffusion
J61	Télécommunications
J62_J63	Programmation, conseil en informatique et autres services d'information
K64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
K65	Assurance
K66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
L	Activités immobilières
M69_M70	Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion
M71	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques
M72	Recherche-développement scientifique
M73	Publicité et Études de marché
M74_M75	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités vétérinaires
N77	Activités de location et location-bail
N78	Activités liées à l'emploi
N79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
N80-N82	Enquêtes et sécurité, activités administratives, services et aménagement paysager
O	Administration publique
P	Enseignement
Q86	Activités pour la santé humaine
Q87_Q88	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
R90-R92	Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent
R93	Activités sportives, récréatives et de loisirs
S94	Activités des organisations associatives
S95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
S96	Autres services personnels
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra-territoriales

Période

A compter de 2008

Pour la dernière année disponible, seules sont les diffusées les émissions des GES estimées par Eurostat.

Champ

France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Guyane, Mayotte et Saint-Martin (partie française)

Source

Citepa, Eurostat. Traitements : SDES